

Logiciel libre... ou gratuit ?

D'après les définitions de l'encyclopédie libre Wikipédia
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

Logiciel libre :

L'expression "logiciel libre" fait référence à la liberté pour tous d'exécuter, de copier, de distribuer, d'étudier, de modifier et d'améliorer le logiciel.

Un logiciel ne respectant pas totalement une de ces libertés est appelé **logiciel propriétaire** par les partisans du logiciel libre.

Pour illustrer le principe du logiciel libre face au logiciel non libre, on peut comparer cela à la recette de cuisine d'un gâteau, conformément à une analogie fréquemment utilisée par Richard Stallman :

- *selon le principe du libre : vous avez obtenu légalement cette recette par n'importe quel moyen (revue, bouche à oreille...). Vous avez le droit de redistribuer cette recette à qui vous voulez et vous pouvez la modifier puis la redistribuer comme il vous plaît.*
- *selon le principe du logiciel non libre : vous n'avez pas accès à la recette mais uniquement au gâteau déjà fait. Vous ne pouvez manger le gâteau que dans une seule cuisine, et personne d'autre que vous ne peut le manger. Quand bien même la recette serait fournie avec le gâteau, toute copie ou modification serait interdite.*

Logiciel gratuit :

Un **graticiel** ou **gratuiciel** (anglais *freeware*) est un **logiciel propriétaire** qui est mis gratuitement à disposition par son créateur, mais qui est soumis à certaines contraintes quant à sa diffusion.

Les graticiels sont soit des logiciels complets, soit des logiciels commerciaux qui sont diffusés de manière *bridée* en termes de fonctionnalités (version *réduite*). Ils sont parfois financés par la publicité qu'ils contiennent. La licence de distribution peut être restrictive (pas de diffusion sur cédérom, ou uniquement sur certains sites internet).

Il ne faut pas confondre graticiel et **partagiciel**, qu'on peut utiliser complet ou bridé gratuitement mais pendant une durée déterminée : *un traitement de texte pourrait par exemple interdire la sauvegarde des fichiers créés, ou fonctionner uniquement pendant les 2 mois qui suivent son installation.*



N.B. : On rencontre aussi sous le terme anglais de *malware* des logiciels malveillants (de l'anglais *malicious*) qui se faisant passer pour des graticiels détournent en réalité des fonctions de l'ordinateur sur lequel ils sont installés.